

DICOM

Situation des agents en télétravail

Application des 7h48 pour les agents en télétravail

Suite au confinement, la **CFTC** est intervenue le 25 mars dernier auprès de la directrice des ressources humaines pour alerter sur la situation des agents en télétravail.

En effet, les agents télétravailleurs déclarés avant le confinement et les agents placés en télétravail à la suite du confinement sont depuis le 19 mars tous placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) position 7AAP comptabilisant chaque jour une durée de travail unique de 7h et donc ne générant aucune RTT.

Cette situation anormale pour les agents télétravailleurs déclarés (qui bénéficiaient normalement de 7h48 par journée télétravaillée) est inéquitable également pour les agents en télétravail depuis le confinement.

En réponse, la DRH a bien voulu nous indiquer que les situations pourraient être étudiées dans chaque direction : « *La décision de remplacer l'autorisation d'absence est prise par chaque encadrant en suivant les orientations générales arrêtées par sa direction.* ». La **CFTC** en a alerté directement la DICOM.

Régularisation de la situation pour les agents de la DICOM

Suite au dialogue entrepris avec les ressources humaines (SRH), la DICOM nous indique que « *les agents en situation de télétravail sur des journées dépassant 7h par jour verront leur temps de travail quotidien revalorisé 7h48* ». Pour cela « *Il a été demandé à chaque service de relever les situations des agents jour par jour* ». Les décisions de basculement sur des journées de 7h48 seront prises à l'issue de la période de confinement, au vu des états déclaratifs de chaque service et de chaque agent, et après examen par les chefs de pôle et le SRH.

La **CFTC** remercie la direction pour sa réponse rapide et souhaite maintenant que cette application des 7h48 soit la plus juste et la plus large possible, tenant compte des conditions de travail et des difficultés d'organisation auxquelles doivent faire face l'ensemble des télétravailleurs en cette période de confinement.

Toujours mobilisée, la CFTC à vos côtés

